



AURIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'AURIGNAC

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

Hommage à Samuel Paty

Samedi 16 octobre 2021 - Place du Foirail

Le vendredi 16 octobre 2020, il y a juste un an, vers 17 heures, le corps de Samuel Paty était retrouvé gisant, mort dans la rue, à Éragny, commune du Val d'Oise.

Samuel Paty, né le 18 septembre 1973, était, depuis trois ans, professeur d'Histoire et Géographie au collège du Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine ; marié et père d'un enfant d'alors cinq ans, il était « un bon prof », investi dans sa mission pour l'Éducation nationale, apprécié de ses élèves et de ses collègues.

Dans le cadre de ses cours d'enseignement moral et civique, Samuel Paty travaillait avec ses élèves, garçons et filles, sur la liberté d'expression et la formation du sens critique, éléments majeurs dans l'éducation des adolescents et adolescentes, futurs citoyens et citoyennes, bientôt en âge de voter et d'assumer une vie d'adulte responsable, pour soi et dans la collectivité territoriale de citoyens à laquelle chaque homme et chaque femme participe de plein droit ; et de plein devoir.

Savoir donc répondre aux questions : Quelle est mon opinion ? Qu'est-ce que je pense ? Qu'est-ce que je sais ? Comment je le sais ? Qu'est-ce que j'en fais ? ... enfin tout ce qui contribue à la pleine conscience de sa liberté individuelle, exercée dans le respect de l'égalité des autres, avec une attention solidaire (mutuelle et réciproque) due aux autres ... enfin tout ce qui fonde le pacte commun pour la cohésion

de la Nation et de l'État Français : la liberté, légalité et la fraternité, valeurs fondamentales de la République « Indivisible, laïque, démocratique et sociale », régissant, par la volonté du peuple souverain et sous son contrôle, la vie de tous avec tous.

L'assassin de Samuel Paty, puisqu'il s'agit d'un crime avec préméditation, est un homme, tout jeune adulte, tchéchène résidant en France avec le statut de réfugié.

Par un enchaînement de circonstances (dont le traitement relève de l'instruction judiciaire), cet individu, islamiste radicalisé, va décider de mettre fin à la vie de Samuel Paty, jugeant que sa propre religion a été insultée par l'enseignement du professeur.

Armé d'un couteau, il va tuer Samuel Paty, puis le décapiter et diffuser une photo de la tête de sa victime : l'idée est de répandre la terreur parmi les mécréants qu'il faut éradiquer de la planète, au nom, a-t'il proclamé, de la religion.

Les services anti-criminalité de la police (BAC) interviennent pour interpellier le criminel, l'intervention se soldant par la mort de l'assassin ; les images diffusées sur le Net sont rapidement retirées. Le corps de l'assassin est rendu par la France à sa famille, pour une inhumation en Tchétchénie. Ce terroriste est mort pour avoir défié les lois et la force de la France laïque.

Le 21 octobre 2020, un hommage national est rendu et le Président de la République prononce un discours à la Sorbonne : Samuel Paty est fait chevalier de la Légion d'honneur et Commandeur des Palmes Académiques à titre posthume.

Les obsèques de Samuel Paty ont lieu le 24 octobre, à Moulins, ville du département de l'Allier, où il avait grandi.

Ce citoyen est mort dans l'exercice de sa mission de service public pour l'Éducation nationale : Mort pour la France !

Un an, juste un an, rien qu'un an Que dire ? Et comment le dire ?

Hier, dans les écoles, les collèges et les lycées de France, l'Éducation nationale avait demandé que la journée soit marquée par la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty ; dans chaque établissement, l'équipe pédagogique a eu le choix d'envisager ces temps d'hommage et d'échange, notamment d'organiser une minute de silence. Le monde de l'enseignement, durement éprouvé, a nationalement rendu hommage à l'un des siens.

Et nous ici, à Aurignac, élus d'un village paisible de la ruralité française, comment sommes-nous concernés ?

Cette question, le Conseil municipal l'a mise sur la table, dès l'annonce de l'assassinat de Samuel Paty, avec toute notre rage de républicains laïcs, dans un « no pasaràn » unanime.... Non au totalitarisme d'aucune religion !

Dans notre pays, aucune organisation, aucune instance, d'aucune sorte et d'aucune obédience, rien ni personne ne sera jamais au-dessus des lois de la République.

Parce que ces lois, ce sont celles voulues de plein droit, par l'expression du peuple français, souverain de son pays.

Oui, ces lois sont celles votées par les députés que les citoyens ont élus pour les représenter à l'Assemblée Nationale.

Et c'est par le vote des représentants du peuple français que la loi portant séparation des églises et de l'État a été promulguée le 9 décembre 1905.

Aboutissement d'un long processus de laïcisation et de sécularisation depuis la Révolution française, cette loi proclame en premier lieu la liberté de conscience. En corollaire, elle affirme la liberté de religion, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination entre les religions.

C'est comme cela que la France est devenue et demeure, par la volonté du peuple souverain, une République laïque.

Il n'y a pas en France de religion d'État ou de religion officielle.

L'organisation de la société française considère deux sphères, l'une publique et l'autre privée, toutes deux soumises au même respect des mêmes lois de la République.

- Chez soi, dans la sphère privée, chaque individu est une personne singulière, avec son histoire personnelle et ses projets propres pour son chemin de vie, en référence à sa philosophie, sa spiritualité, ses croyances, ses certitudes, ses doutes.
- Dès que l'individu interfère avec l'espace commun de tous les citoyens, il ne perd certes pas son identité personnelle mais il se doit de fidèlement pratiquer l'exercice de la citoyenneté à la française.

Pour l'apprentissage de cette citoyenneté française, l'École de la République est le premier sanctuaire, résolument consacré à la liberté, dans un courant de fraternelle égalité.

La laïcité garantit qu'en France chaque individu a le droit de librement pratiquer sa religion, selon ses croyances, ou de n'en pratiquer aucune, selon ses convictions.

La France reconnaît toutes les religions et n'en privilégie aucune ; ainsi la laïcité conforte la fraternité de tous les êtres humains, femmes ou hommes, qui méritent le même respect et la même considération citoyenne de toutes les instances publiques.

En France, l'école publique est laïque, et tous les temps d'enseignement sont dédiés aux savoir, savoir-être et savoir-faire, accompagnant la maturation d'esprits libres et librement ouverts au monde.

Alors, fallait-il donner le nom de Samuel Paty à notre école maternelle, qui reste encore à « laïquement » baptiser ?

Dans l'émotion, peut-être que « oui », mais à la réflexion, que dire à un enfant, au premier jour de sa scolarité ?

« -Ton école porte le nom d'un monsieur, professeur comme ceux à qui je vais te confier pour t'apprendre plein de choses.

- Et ce monsieur Paty, qu'est-ce qu'il a fait ?

- Et bien, il a été tué par quelqu'un qui ne voulait pas qu'on apprenne toutes ces choses aux petits garçons et petites filles »

Enfin, vous voyez la situation ? Symboliquement ?

Et puis, afficher au mur de l'école le nom d'une victime du terrorisme, comme un écho morbide à l'action criminelle accomplie ?

Nous pensons que le nom donné à une école doit positivement accompagner l'enfant dans sa découverte des enseignements reçus des professeurs, et d'autant plus à la maternelle dont les missions d'éveil et de socialisation contribuent notablement à la qualité du parcours des élèves, jusqu'à la fin de leurs études et leur entrée dans « le monde actif » des adultes citoyens qu'ils seront devenus.

Car oui, nous pensons que le rôle de l'École publique est, encore et toujours, d'instruire le peuple, collectivement en charge de sa destinée nationale.

Et ce rôle, c'est précisément celui de tous les enseignants de l'Education Nationale ...

Professer, enseigner, instituer, éduquer, autant de verbes qui définissent le travail quotidien de toutes ces femmes et tous ses hommes qui ont choisi d'être les artisans d'un peuple instruit, composé d'individus dotés de connaissances matérielles et techniques reconnues, capables d'analyse et doués de sens critique, ayant acquis une autonomie de pensée et d'action, aptes à s'occuper de soi et à penser aux autres.

Une éducation pour un peuple libre et fraternel !

Ce peuple, c'est nous tous aujourd'hui, ici, et ce peuple ce sera celui que nous saurons construire avec tous les enfants qui sont à l'école aujourd'hui, celles et ceux qui y sont entrés en septembre cette année et toutes les rentrées de septembre à venir.

Samuel Paty était l'un de ces professeurs, l'un de ces artisans fidèles à leur mission pédagogique, et dont chacune et chacun de nous a encore en mémoire le nom, depuis la maternelle jusqu'au lycée, même au-delà.

Alors, nous avons décidé de rendre hommage à tous les enseignants de l'Éducation nationale, qui, comme Samuel Paty, œuvrent quotidiennement pour une France libre et plus fraternelle.

Hommage à tous ces héros !

Et hommage à tous ces héros vivants que sont tous les enseignants aujourd'hui !

Samuel Paty a été honoré à titre posthume, parce qu'il a d'abord été victime ... mais sinon ?

Il y a quelques instants, nous avons dévoilé la plaque en hommage mémoriel à Samuel Paty ; nous l'avons voulue inscrite dans l'espace public quotidien du village ; désormais, chacune, chacun, quelle que soit sa raison de passer, aura ce petit rappel « souviens-toi de cet homme, professeur d'Histoire et Géographie, assassiné parce que, dans son travail d'éducation, il invitait ses élèves à oser vivre libres... et que la liberté, ça s'apprend ... Et la question reste toujours la même : « être libre ou se reposer ? »

Il est une autre plaque commémorative, Place de la mairie, qui rend hommage à ceux qui ont payé de leur vie leur engagement pour conserver la liberté au peuple français : c'est le monument aux morts, devant lequel nous nous rassemblons, le 11 novembre, le 8 mai, le 14 juillet et pour la fête locale, en présence des anciens combattants, sous le drapeau français. Cette plaque dédiée à Samuel Paty, c'est aussi un monument au mort.

A Samuel Paty, mort pour la France ...

Les monuments aux morts portent les dates des guerres où nos soldats ont péri. Pour Samuel Paty, quelle est la guerre ? Qui est l'ennemi ? Comment s'organise la résistance ? Où sont nos forces ?

Ces questions, vous les lisez dans vos journaux, vous les entendez à la radio ou à la télé, et sûrement même, suivant votre âge et votre pratique des réseaux sociaux et d'internet, avez-vous accès à tous les discours qui circulent, colportant chacun sa vision du monde, sa thèse quant à l'ordre du monde, sa vérité (souvent définitive) sur le bon sens de la marche de l'Humanité.

Et les réponses ? Et votre propre réponse, à chacune et chacun ?
Comment se forme-t-elle ? Comment se transforme-t-elle ? Avec qui la partagez-vous ?
A qui et comment la transmettez-vous ?
Alors, libre ou asservi.e ?
Comment discerner la croyance de la connaissance ?
Comment passer de la vérité aveugle au savoir éclairé ?

La meilleure réponse de la République française, c'est d'abord l'école publique, institution laïque, ouverte à toutes et tous, sans aucune discrimination d'aucune sorte. Dans ses missions justement, l'école permet à chaque garçon et chaque fille de grandir et devenir un adulte capable de conduire sa vie par des choix raisonnés.
Cette acquisition de compétences et de connaissances, c'est le rôle quotidien de chaque professeur, de la maternelle à l'université.

Ce contre quoi nous nous élevons, c'est tout ce qui insidieusement, sournoisement, peut germer, souvent dans des esprits en jachère, sinon déjà en friche, et porte la gangrène jusqu'à l'obscurantisme, rampant, s'accrochant à l'intelligence et finissant par l'étouffer si l'on n'y prend pas garde.

La force pour sa liberté, c'est de toujours veiller à exercer son sens critique pour vraiment savoir ce que l'on veut.

La formation et l'entraînement à cette liberté, c'est l'école !

Apprendre à apprendre, apprendre à écouter, apprendre à réfléchir, construire sa pensée, apprendre à s'exprimer, être conscient de soi, de son humanité.

Ce pourquoi nous nous levons et nous voulons rester debout, ce que nous devons garder vivant et actif pour le transmettre à celles et ceux de demain :

- c'est le feu sacré de la démocratie et de la République ... aux battements des cœurs,
- c'est l'air pur de la laïcité à chaque inspiration.

C'est cette sève du savoir et de la connaissance que l'école transmet aux élèves par les enseignements de leurs professeurs, qu'il faut tenir vivante à nos esprits de libres citoyens.

Avoir son point de vue, comprendre celui des autres, sans pour autant vouloir le partager et même résolument s'y opposer, argumenter, vouloir convaincre, mais toujours sans violence et sans haine, dans le respect des lois de notre République.

Et pour rendre un hommage vivant à tous les enseignants de l'école publique pour leur engagement dans la construction d'un monde plus libre et fraternel, nous allons planter cet arbre du savoir et de la laïcité.

Que cet arbre grandisse, fleurisse et fructifie, que ses graines se répandent au monde, pour la paix des femmes et des hommes de bonne volonté !

Jean-Michel LOSEGO
Maire d'Aurignac